



France Bois Forêt se réjouit que la filière Bois ait reçu un surcroît de visibilité, grâce au déplacement du Président de la République à propos de la politique forestière, en Corrèze

Paris, le 3 mai 2011 - A l'occasion de ce déplacement, qui s'inscrit dans l'Année Internationale des Forêts dont France Bois Forêt est un acteur essentiel, comme l'a rappelé la conférence de presse tenue le 7 avril avec le ministre de l'Agriculture, en charge des forêts, le Président a souligné le dynamisme de la filière, notamment en termes d'emplois créés : « avec la filière bois, a-t-il déclaré, nous avons une occasion de créer de la richesse dans l'économie française. »

Il a également rappelé son importance pour la lutte contre le réchauffement climatique, à travers l'utilisation de la biomasse, et pour le maintien de la biodiversité, ainsi que l'intérêt de la construction en bois.

Concernant des dossiers sur lesquels France Bois Forêt se mobilise avec l'ensemble de ses membres, le Président de la République a montré que l'Etat a conscience de la nécessité d'encourager le reboisement et de soutenir l'investissement forestier, aussi bien chez les forestiers que dans les entreprises.

Deux propositions nous paraissent particulièrement intéressantes :

- celle d'élaborer un nouveau plan d'avantages fiscaux pour les entreprises et les propriétaires forestiers privés d'ici à la fin l'année,
- celle d'améliorer l'indemnisation en cas de sinistre, grâce à un mécanisme qui permettrait aux compagnies d'augmenter les primes mais qui les rendrait déductibles du revenu forestier.

France Bois Forêt siège au comité de pilotage mis en place par le ministère de l'Agriculture pour la labellisation officielle des programmes d'actions de l'Année internationale des forêts 2011, et a reçu son soutien pour la campagne de communication que l'interprofession nationale met en œuvre au cours de l'année à destination du grand public, y compris des jeunes générations, des professionnels de la filière, des prescripteurs et utilisateurs du bois et de la forêt. Comme le constate Jean Pierre Michel, Président de France Bois Forêt, « l'initiative et les propositions du Président de la République confortent France Bois Forêt dans son action et dans l'efficacité de son partenariat engagé avec le Ministère en charge des forêts ».

A propos de France Bois Forêt :

France Bois Forêt, créée le 8 décembre 2004, a été reconnue en tant qu'organisation interprofessionnelle nationale, au sens de l'article l 632-1 du code rural, par arrêté interministériel du 27 mai 2005. France Bois Forêt regroupe aujourd'hui les propriétaires et gestionnaires forestiers publics et privés, les pépiniéristes, grainiers et reboiseurs ainsi que tous les professionnels de la première transformation du bois (récolte, scierie, rabotage, parquet massif), ceux de l'emballage en bois. Elle regroupe ainsi une part significative de la filière Forêt-Bois pour l'ensemble du territoire français. L'objectif de France Bois Forêt est de valoriser le bois et développer la gestion durable de la forêt en France par des campagnes de communication ; de soutenir le développement économique en diffusant une information précise et opérationnelle aux acteurs de la filière et de favoriser l'initiative et le progrès technique en apportant un soutien financier aux projets innovants. Enfin, France Bois Forêt contribue à promouvoir la place de la forêt française dans les politiques environnementales et économiques. Plus d'informations sur www.franceboisforet.fr